



Commune de Wemmel
Ordre du jour du Conseil communal

Jeudi 12 février 2015 à 19h30

www.wemmel.be

Salle du Conseil - Maison communale
2ième étage
avenue du Dr. H. Follet 28
1780 Wemmel

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil communal du 22/01/2015: approbation
2. CPAS: compte 2013: prise en connaissance
3. CPAS: budget 2014 - exploitation et investissements - modification 1: prise en connaissance
4. CPAS: plan pluriannuel 2014-2019: approbation
5. CPAS: budget 2015: prise en connaissance
6. Modification budgétaire nr. 3 - 2014: approbation
7. Adaptation du plan pluriannuel 2014-2019: approbation
8. Budget 2015: approbation
9. fraction de la dotation communale à la zone des pompiers: approbation
10. Approbation de la convention de gestion avec le fermier dans le cadre de la lutte contre l'érosion - Rassel (partie du lot A 751b et A 750g)
11. Travaux de voirie et d'égouttage : rue E. Van Elewijck + Schoon Dal (réf. VMM B215101) et rue P. Remeker (réf. VMM B215048) - Approbation de l'ajustement du dossier de subvention (subvention VMM - premier trimestre 2015) + approbation des dépenses complémentaires du projet.
12. Adaptation des travaux pour les systèmes d'alarmes anti-intrusion et incendie des différents bâtiments communaux. Approbation du cahier des charges, estimation des coûts et modalités d'application
13. Nettoyage des fenêtres des différents bâtiments communaux et du CPAS. Approbation du cahier spécial des charges, estimation des coûts et modalités d'application
14. Modification de lotissement - Bureau d'études MESO asbl, emplacement situé Bosch 136 - 138, cadastre connu: 1ere division, section A, nrs.: 306G, 306H et 303G - Approbation des voiries
15. Demande de lotissement - Mr. Frère Olivier, sise rue Is. Meyskens 181, cadastre connu 2ième division, section B, nr.: 414S6 - distance au sol

HUIS CLOS

16. Désignation du gestionnaire financier
17. Procédure de sélection pour le recrutement du gestionnaire financier - réserve de recrutement

Wemmel, le 3 février 2015

Par ordonnance :
La Secrétaire communale
(s) K. DE TAEYE

Le Président
(s) R. DE VISSCHER